

## ENSEIGNEMENT

# Pacte d'excellence : 326 pages à valider

**Le Groupe central** a présenté son Pacte d'excellence. 326 pages à faire avaliser par syndicats, PO et autres instances.

● **Marie-Laure MATHOT**

« *Il n'y aura pas de big bang. Ce sera une évolution progressive. Tout ne va pas advenir en même temps.* » Marie-

Martine Schyns, ministre de l'Enseignement est bien consciente que les 326 pages du Pacte d'excellence et tous les changements qu'il contient peuvent éfrayer. Mais rassure en insistant sur le fait que ce texte est le fruit « *d'un consensus partagé par tous* », y compris les acteurs de terrain.

Le Groupe central qui travaille sur ce texte depuis deux ans est en effet composé des pouvoirs organisateurs, des associations de parents ou encore des syndicats. Chacun des membres doit maintenant en discuter avec

son organisation. Une fois le texte avalisé par ces différentes instances, le gouvernement et le parlement se saisiront du travail pour élaborer un plan d'action concret et rédiger des décrets. Le Pacte sera donc mis en place progressivement jusqu'en 2030. Selon le président du groupe de travail, Frédéric Delcor, « *la réforme devrait avoir un impact total de 300 millions € dont l'essentiel (230 à 250 millions d'euros) sont financés par des réorientations à l'intérieur de l'enveloppe actuellement consacrée au budget de l'enseignement* ». ■

**MATERNELLE****Revaloriser et renforcer**

La Fédération Wallonie-Bruxelles investit moins dans l'enseignement maternel que la moyenne des pays de l'OCDE. Pour y remédier, le Groupe central compte investir dans des ressources supplémentaires afin de permettre un meilleur encadrement des élèves : 50 millions d'euros ou l'engagement de 1100 personnes. Le Groupe central est également favorable à l'obligation scolaire à l'âge de 3 ans au lieu de 6 ans actuellement. Enfin, un « référentiel » va être élaboré : ce qu'on y apprend va donc être revu en se focalisant notamment sur les outils numériques, le jeu, la psychomotricité, la communication ou l'expérimentation. ■

**TRONC COMMUN****7 matières communes**

Finie le choix des options... en tout cas jusqu'à la 4<sup>e</sup> secondaire. De la 1<sup>re</sup> maternelle à la 3<sup>e</sup> secondaire, tout le monde aura le même programme composé de sept domaines d'apprentissage : le français ; l'expression artistique ; les maths, sciences, géographie et les compétences techniques et technologiques ; les sciences sociales, la philosophie et la citoyenneté ; l'éducation physique ; la créativité et l'esprit d'entreprendre et apprendre à faire des choix. Le nouveau tronc commun propose également de renforcer l'apprentissage des langues étrangères avec un cours de deuxième langue à partir de la troisième primaire. ■

**REDOUBLEMENT****50 % en moins en 2030**

Réduire le redoublement de 50 % d'ici 2030 ? « *C'est ambitieux mais c'est réaliste* », commente Laurence Weerts, co-présidente du Groupe Central. Comment ? Via toutes les autres mesures du Pacte : tronc commun, renforcement du maternel, valorisation du qualifiant, formation des enseignants etc. Mais aussi en se basant sur les pratiques de différenciation appelées RCD (« remédiation, consolidation et dépassement »). En gros, les élèves suivront les mêmes cours du tronc commun mais seront différenciés sur base du rythme d'apprentissage au sein même de la classe à différentes périodes consacrées à la remédiation ou au dépassement. ■

**QUALIFIANT****Une filière unique**

Ce n'est donc qu'en 4<sup>e</sup> secondaire que l'élève devra faire son premier choix d'orientation. Deux voies s'ouvrent à lui. D'une part, l'enseignement de transition (ex-général) le préparera à l'enseignement supérieur. D'autre part, la filière qualifiante (rassemblant le technique et le professionnel) prépare l'élève à exercer un métier dès sa sortie de l'école. À la différence d'aujourd'hui, il pourra toujours se tourner vers l'enseignement supérieur à condition de suivre une année « passerelle » en 7<sup>e</sup> année. « *Même si l'on pense qu'il sera mieux orienté grâce au prolongement du tronc commun* », commente Frédéric Delcor. ■

**PROFESSEURS****Plus de formations**

Le Groupe central souhaite renforcer la formation continue des enseignants. « *On veut allonger le nombre de jours de formation continuée* », explique Frédéric Delcor. Ainsi, en plus des trois journées pédagogiques que l'on connaît aujourd'hui, une à trois autres journées de formation pourraient être ajoutées « *en dehors des jours où l'enseignant a la charge de sa classe* ». Le Pacte prévoit un système de compensation pour les enseignants qui iraient au-delà de ces trois jours. Quant à la formation initiale des enseignants, la matière ne fait pas partie des missions du Groupe central mais il souligne qu'une réforme est « *une condition indispensable par rapport à l'évolution du métier d'enseignant* ». ■

**RYTHMES SCOLAIRES****Études en cours**

Sur la question des rythmes scolaires, le Pacte place des balises pour orienter les travaux. La journée scolaire pourrait être allongée d'1 h ou 1 h 30 pour y intégrer une large part des travaux à domicile et des activités extrascolaires. Il ne serait pas possible de commencer les cours avant 8 h 30. Quant au rythme de l'année scolaire, l'idée serait de répartir l'année en période de sept semaines de cours suivies de deux semaines de congé et d'adapter en conséquence les vacances d'été (amputée de deux semaines). Mais Frédéric Delcor insiste : « *on a toujours l'impression que tout est déjà fait mais on est en train de faire des études de faisabilité* ». ■